



CAMPÉNÉAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

Le 27 août 2026, le Conseil municipal s'est réuni dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de Hania RENAUDIE, Maire, suivant convocation transmise le vendredi 7 août 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : RENAUDIE Hania, GABARD Bruno, LE MOIGNE Nolwenn, NOËL Pierre, WHITE Cécile, JUGEL Stéven, DRAGON Sandra, O Denis, GRANDVALLET Chantal, DUVAL Aurélien, GUERIN Quentin, REMY Louise, LEBORGNE Frédéric, CAILLARD Estelle, PAISLEY Bernard, DENIS Stéphane, DELAROCHE Alexandra
Excusé ayant donné procuration : PONGERARD Pascale à JUGEL Stéven, GOUPIL Evelyne à WHITE Cécile

Secrétaire de séance : DRAGON Sandra

2026-089 - ADOPTION DES SUBVENTIONS 2026 AUX ASSOCIATIONS

Rapporteur : LE MOIGNE Nolwenn

Madame Nolwenn LE MOIGNE rappelle au Conseil municipal que par délibération n°2026-51 du 2 avril 2026, la Commune a attribué les subventions suivantes aux associations ci-dessous :

Subventions aux associations 2026

Amicale laïque (animations)	en attente
Ecole Théodore Monod (projets éducatifs) 51 €/élève (64 élèves)	3 264,00 €
A.P.E.L. (animations)	180,00 €
A.P.E.L. (projets éducatifs) 51 €/élève (96 élèves)	4 896,00 €
Entente pongiste	700,00 €
Avenir Campénéac Augan (ACA)	2 340,00 €
Section U.N.C. – A.F.N.	140,00 €
Société de chasse	200,00 €
Société de chasse subvention exceptionnelle piégeage ragondins	200,00 €
Amicale de L'Oyon	250,00 €
Amicale des Donneurs de sang	200,00 €
Union Départementale des Pupilles Pompiers	en attente
Amicale du Personnel Ploërmel Communauté	1 500,00 €
Campé Créole	500,00 €
Campénéac Tennis Club	1 200,00 €
Judo Club Campénéac	1 800,00 €
Brocéliande V.T.T. Randos	400,00 €
Barik'a Son	500,00 €
Association VENT DEBOUT	non sollicitée
Mémoires et Patrimoines de Campénéac	800,00 €
L'effet des points	300,00 €
AMJNPC CAPOEIRA	300,00 €
KOMIGUEA	200,00 €
ASVB (Asso pour la Sauvegarde du Val sans Retour et de la Forêt de Brocéliande)	420,00 €
Amis des chats libres de Beignon	150,00 €
Dressage Handi Cap Maelle Dubois	en attente
Accueil Chorale enfants Ukrainiens (asoles Amis du Jumelage Franco polonais Ploërmel Kolbuszowa)	non sollicitée
Restos du Cœur	100,00 €

Plusieurs dossiers étaient en attente de réception.

Il est rappelé aux conseillers municipaux que lorsqu'ils font partie d'une association dont la demande de subvention est mise au vote, ils ne peuvent pas prendre part au vote.

Vu l'avis de la Commission "Vie associative" en date du 6 août 2026,

Il est proposé au Conseil municipal :

- D'accorder les subventions aux associations suivantes : Amicale Laïque : 180 € ; Dressage Handi Cap Maelle Dubois : 150 €
- De dire que les crédits sont inscrits au budget 2026.

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré le 27 août 2026

La présidence de séance,
Hania RENAUDIE, Maire



Le secrétariat de séance,
Sandra DRAGON, Conseillère municipale déléguée

